

## TARIFS 2020/2021 A COMPTE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil Municipal pour un effet au 1<sup>er</sup> septembre.

QF	Restauration	garderie matin	ALSH Maternel soir		Périscolaire Elémentaire soir			Demi-journée ALSH mercredi et vacances scolaires	
			sans goûter	avec goûter	Etude sans goûter	Etude + ALSH avec goûter	Garderie + ALSH avec goûter	CAF	Non CAF
1346 et +	5.19€	1.12€	0.72€	3.74€	1.34€	3.74€	3.23€	5.31€	7.82€
1251 à 1345	4.83€	1.04€	0.67€	3.48€	1.25€	3.48€	3.00€	4.91€	7.27€
1158 à 1250	4.44€	0.96€	0.62€	3.22€	1.15€	3.22€	2.77€	4.56€	6.74€
1063 à 1157	4.08€	0.89€	0.57€	2.95€	1.06€	2.95€	2.54€	4.18€	6.18€
955 à 1062	3.66€	0.79€	0.51€	2.66€	0.95€	2.66€	2.29€	3.76€	5.55€
820 à 954	3.09€	0.68€	0.44€	2.29€	0.82€	2.29€	1.99€	3.23€	4.77€
740 à 819	2.36€	0.61€	0.40€	2.06€	0.74€	2.06€	1.78€	2.91€	4.29€
605 à 739	1.19€	0.50€	0.32€	1.69€	0.60€	1.69€	1.47€	2.39€	3.51€
604 et -	1.19€	0.34€	0.22€	1.13€	0.40€	1.13€	0.98€	1.58€	2.35€
Non cessonnais	5.74€	1.67€	1.03€	4.71€	1.46€	4.71€	4.86€	7.97€	9.81€

*La garderie du soir sans goûter à l'école élémentaire n'est pas facturée*

Carte d'adhésion Escale annuelle 10€ : le premier passage « annuel » de votre enfant à l'Escale engendrera la facturation de l'adhésion (septembre à août)

### LES MODES DE PAIEMENT

- . Prélèvement bancaire en complétant la demande de prélèvement SEPA accompagnée d'un RIB  
*Dans ce cas vous disposez de 15 jours pour signaler une erreur de facturation, le prélèvement automatique étant effectif le 4 du mois suivant la réception de la facture.*
- . En ligne via le Portail Familles
- . Auprès du service Accueil Général à l'Espace citoyen par :
  - . chèque bancaire libellé à l'ordre de la régie Recettes Espace Citoyen
  - . carte bancaire
  - . espèces
  - . chèque Vacances (pour les ALSH)
  - . chèque CESU (pour les ALSH, la garderie)

### LES PENALITES EN CAS D'ABSENCES OU PRESENCES NON RESERVEES

repas	Absence* au repas malgré inscription	7.50€
	Présence au repas sans inscription	6.20€
½ journée ALSH mercredi et vacances scolaires	<u>CESSONNAIS</u> Absence* ALSH malgré inscription Présence ALSH sans inscription	7.18€
	<u>NON CESSONNAIS</u> Absence* ALSH malgré inscription Présence ALSH sans inscription	9.77€

\* Les absences pour raison de santé justifiées sur présentation d'une attestation sur l'honneur certifiant la maladie de votre enfant, d'un justificatif médical ou d'un certificat congé présence parentale/enfant malade ne donnent pas lieu à pénalité. Le justificatif est à transmettre par mail ou par courrier au service accueil général avant la fin du mois courant.